

LE SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



ÉQUIPAGE DE CHAMBRAY. — LA MEUTE.

(Cliché de Dornat-Vimoutiers.)

Équipage de Chambray

Si la Normandie doit regretter la disparition de sa race de chiens fameux qui, autrefois, fournissait aux équipages royaux les limiers les meilleurs et les plus réputés, elle peut néanmoins se féliciter d'avoir pu conserver jusqu'à nos jours chez ses enfants le goût de la vénerie et de ses brillantes traditions. Aux d'Oeillançon, de Bernay, de Courcy, de Pierrepont, dont les noms sont inscrits dans les annales de la chasse à courre, elle peut encore opposer aujourd'hui d'excellents veneurs et de parfaits équipages : il me suffira de citer MM. de Chambray, de Vatimesnil, d'Onsembray, Le Coulteux de Cantelieu, de Dordodot, de Pontois (j'en passe et des meilleurs) pour prouver que l'amour de la vénerie n'est pas près de s'éteindre en cette riche province.

Les vastes étendues boisées qui environnent la jolie petite ville de Senonches, les forêts de Breteuil, d'Ecouvres, de Champrond, etc., qui l'avoisinent, devaient nécessairement grouper

sous leurs ombrages séculaires bon nombre de fidèles disciples de saint Hubert, continuateurs de cet art, que l'immortel Le Verrier de la Conterie, un Normand lui aussi, a si admirablement décrit.

Parmi ces équipages, dont plusieurs sont à plus d'un titre remarquables, il en est un dont le nom est destiné à figurer dans le livre d'or de la vénerie au même rang que celui des plus célèbres équipages dont l'histoire nous a transmis la mémoire, je veux parler de l'équipage de Chambray.

Appartenant, comme du Fouilloux, à une famille qui, *volontiers, aime armes et vénerie*, type parfait du vieux gentilhomme de race et d'éducation, M. le marquis de Chambray est une de ces figures qu'il est difficile d'oublier, même lorsqu'on n'a fait que l'entrevoir. Droit et solide, malgré ses soixante ans passés, il paraît la véritable incarnation de cette vieille race de veneurs normands qui a laissé à ses descendants, avec toute sa science des choses de la chasse, sa parfaite urbanité et une affabilité sans pareille. Il n'est pas, croyons-nous, de plus fidèle observateur des principes et des traditions de la vénerie que le marquis



LE CHATEAU DE CHAMBRAY.

de Chambray : d'Yauville lui-même, s'il pouvait revenir sur terre, trouverait difficilement matière à critique dans la façon dont il ordonne le découpler, l'attaque, la disposition et le choix des relais. Que le vent du nord glace les ruisseaux, que la neige ou la pluie rendent impraticables les sentiers de la forêt, peu importe au maître de cet excellent équipage. Vêtu de sa peau de bique légendaire, conservant toujours le même calme imperturbable de philosophe, jamais il ne manquera à une sortie de sa meute pour laquelle il a un profond attachement. Pendant la chasse, il la surveille sans hâte ni brusquerie, guidé dans son travail par sa parfaite connaissance de la forêt et des refuges de ses fauves; mais c'est surtout à l'hallali qu'il convient de le voir, sa haute stature se détachant au milieu de ses chiens favoris dont il ne parvient pas à se séparer, se réjouissant avec eux de leur succès.

Et comment cet attachement pourrait-il ne pas exister, si l'on considère que le marquis de Chambray est véritablement le créateur de cette admirable race qui fait la gloire de son équipage? Certes, il est relativement aisé de former une de ces meutes quelconques, telles qu'on en rencontre tous les jours : de bons éléments d'origine, un peu de suite dans les idées peuvent même, en un temps relativement court, donner des résultats remarquables; mais pour arriver à constituer une race, à former un ensemble tel que celui de la meute qui fait le sujet de ces lignes, il faut une vie de veneur et d'un veneur tel que le marquis de Chambray. L'on a le droit, lorsqu'on est arrivé à pareil résultat, d'être fier de son œuvre et de l'aimer.

Le maître d'équipage se trouve puissamment aidé dans la conduite de ses chasses par son neveu le vicomte Jean de Chambray, dont la sagacité et l'expérience se trouvent rarement en défaut, et par M. Roger Laurent, passionné pour la chasse au point de faire le bois chaque matin et l'une des meilleures trompes que l'on puisse entendre.

L'équipage découple en ces belles forêts de Breteuil, d'Ecouves, d'Evreux, de Champrond qui offrent aux laisser-courre un territoire relativement aisé et très bien percé et dans cette pittoresque forêt de Longny, déjà plus rapprochée du Perche, dont les premières ondulations communiquent à la chasse une animation plus vive et une suite un peu plus compliquée.

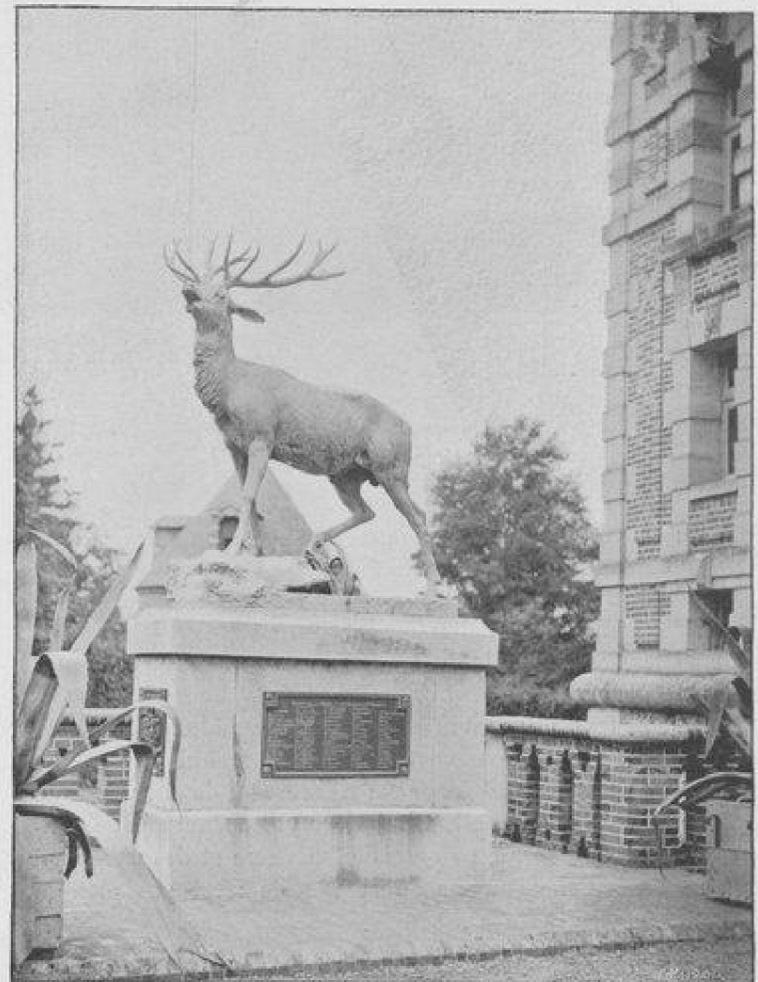
En chacune de ces stations de déplacement, le marquis de Chambray possède un pavillon de chasse, parfois simple maison de garde aménagée pour la circonstance, parfois ferme ou logement plus confortable : le plus remarquable de ces pied-à-terre est, sans contredit, celui de La Framboisière, dont les plafonds bas et les vastes cheminées conservent le cachet des anciens intérieurs normands.

D'autres fois, l'équipage se rend en déplacement au châ-

teau de Vaux appartenant à la marquise d'Aligre. Il est difficile, sans l'avoir vu, de se faire une idée du caractère imposant et des dimensions de ce magnifique palais, véritable château de fée, situé au milieu d'un cadre merveilleux. Sa grandeur est du reste proportionnée à l'immense domaine qui en dépend et qui ne mesure pas moins de 10,000 hectares. Toute cette jolie contrée, située aux confins de la Beauce et du Perche, est du reste riche en grandes propriétés et en châteaux historiques. Près de Vaux, le domaine de La Ferté-Vidame, à M. Laurent, dont le parc de 900 hectares, entièrement clos de mur, offre la faculté de se livrer en toute saison, dans son enceinte, au plaisir de la vénerie. Plus loin, le si charmant et si poétique château d'Anet, transformé

par Diane de Poitiers en pavillon de chasse. Tout y rappelle encore le goût d'Henri II qui y régnait en maître. L'horloge même représente une scène de chasse : un cerf de bronze pressé par les chiens, du bout de son pied, en s'enfuyant, fait sonner l'heure. C'est bien le paradis d'Anet, ainsi que le nomme le poète du Bellay : des eaux vives et jaillissantes, l'ombre, la fraîcheur, tout ce qui endort les sens. Au milieu de ces nymphes, de ces déités qui se jouent dans des bassins de marbre blanc, la vraie divinité du lieu, la Diane de Jean Goujon, dont la main retient et caresse un grand cerf au bois superbe allangui à son côté.

Le château de Chambray ne laisse également au visiteur aucun doute sur les goûts de son propriétaire; dès l'entrée, la

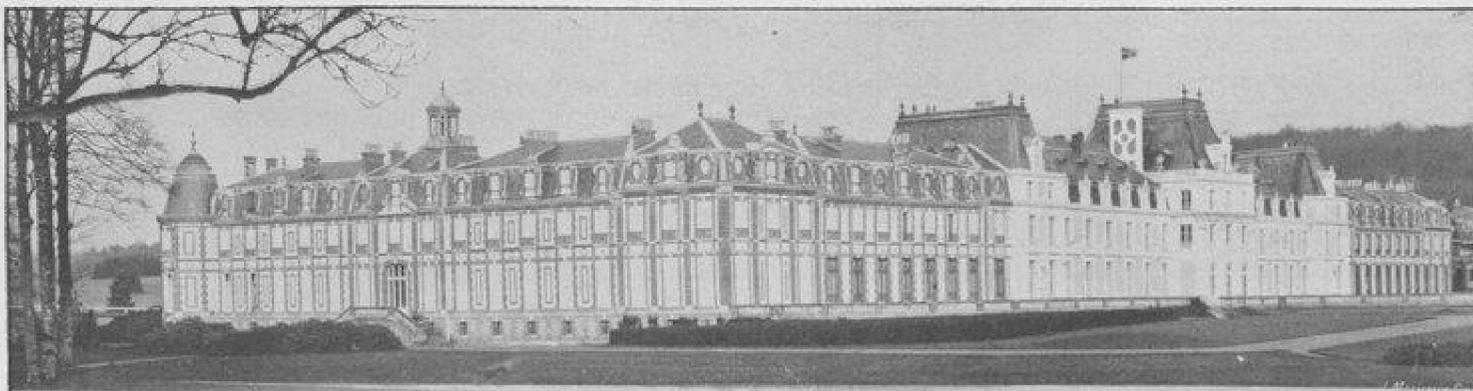


LE CERF DU MILLIÈME.



M. LE MARQUIS DE CHAMBRAY.

Clichés de M. de Laperolle.

CHATEAU DE VAUX, APPARTENANT A M^{me} LA MARQUISE D'ALIGRE.

magnifique statue du Cerf du millième qui se dresse au milieu de la cour d'honneur avertit le passant qu'il se trouve devant la demeure d'un veneur. C'est à Chambray que se trouve la véritable résidence de l'équipage; c'est là que se fait l'élevage et le dressage des jeunes chiens, suivant une méthode des mieux raisonnées et une sélection des plus rigoureuses.

Une assistance aussi nombreuse que choisie assiste régulièrement aux rendez-vous de l'équipage de Chambray.

Citons parmi les « huntress » les plus intrépides : M^{mes} la marquise d'Aligre, baronne de Dorlodot, comtesse Maurice d'Amilly, comtesse Jean d'Amilly, comtesse P. de Bonvouloir, M^{me} Sargenton, M^{me} Valpinson, M^{me} Robert de Belleville, M^{me} de Lapérelle, M^{me} P. Blache, M^{lles} de Dorlodot, d'Amilly, etc.

Parmi les veneurs : M. le marquis de Chambray, maître d'équipage, marquis de Bourry, comte de Chambray, baron de Dorlodot, comte de Chabannes, vicomte de Chambray, MM. Morgon, André Bertin, Roger et Marcel Laurent, de Gasté, comtes d'Amilly, baron de la Touanne, comte d'Aubigny d'Assi, Cramaille, Delapalme, Valpinson, de Belleville, de Lestangville, Blache, Pillet, de Cernay, de Beauregard, Houel, comte Le Marois, marquis de Terlu, P. Mery, de Bellegarde, Denis Hugues, vicomte Fayet, vicomte Roederer, comte Gicquel des Touches, G. Yver, R. Avenel, Bertier, du May, colonel de Piolant, Firmin Didot, baron Oilon Corneck, N. de Longcamp, comte de Rostolan, de Cerney, A. Brumier.

Cavaliers et amazones portent l'élégante tenue de l'équipage : l'habit vert, parements noirs, gilet velours grenat, culotte brune.

L'équipage est servi par un premier piqueur, Lafeuille et trois valets de chiens à pied.

J'ai dit plus haut, en parlant de l'attachement que M. le marquis de Chambray avait pour sa meute, qu'à lui revenait l'honneur d'avoir constitué la race qui fait la gloire de son équipage. Cette espèce, que ses hautes qualités suffiraient seules à faire admirer, emprunte en outre une valeur particulière aux relations étroites qui l'unissent à l'ancienne et noble race des chiens blancs du Roi au sujet desquels je me permettrai de dire quelques mots.



LAFEUILLE ET SON LIMIER.

C'est du règne de Louis XI que date cette espèce célèbre. Le rusé et cauteleux monarque était comme chacun le sait, veneur passionné, à tel point qu'il demanda à être inhumé à Cléry, dans un tombeau de cuivre, en costume de chasseur, le cornet au côté. Il nous a laissé un livre intitulé : *Les diets du bon Souillard qui fut au roi Louis, onzième de ce nom*. Ce Souillard était un chien blanc qui fut donné au monarque par un pauvre gentilhomme poitevin. De l'union de cet étalon célèbre avec une lice appartenant à Madame Anne de Bourbon et s'appelant *Baude*, naquit la belle race des chiens blancs ou *bauds*, dits depuis *chiens blancs greffiers* du roi. Les qualités et l'énergie de cette admirable espèce s'affirmèrent bientôt de telle façon que la cour n'en voulut point d'autre. Louis XII renforce et fixe définitivement la race qui, dès le règne de François I^{er}, est dans toute sa

faveur. « Le roi, écrit Brézé, au maréchal de Montmorency, va aucunes fois courre le cerf, et a une bande de jeunes chiens, les plus beaux et meilleurs que jamais Roi ou Prince eut deça... je ozerois bien entreprendre d'en prendre le cerf par toutes les forêts de France qu'il y ait sans guide d'entrée et mesme en la forêt de Bièvre, ce que je suis bien sur que M. le vidame de Chartres n'accordera pas. »

Charles IX, dans son traité sur la chasse au cerf, qui fut publié après sa mort, ne peut dire assez de bien de cette race : il cite déjà une variété, une race particulière de petits chiens blancs dits *de la loue*. Sous Henri IV, le roi des veneurs, l'énergie et la vitesse de la descendance de *Souillard* était telle, qu'elle suffisait à prendre plusieurs animaux. « J'ai pris hier deux cerfs », écrit ce monarque, en juin 1608, à la marquise de Verneuil; puis, le 30 octobre suivant : « J'ai pris trois cerfs aujourd'hui, dont je suis fort las ». Ce fut lui qui envoya, sur sa demande, à Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, avec une meute de ses excellents chiens greffiers, MM. de Beaumont, du Moustier et autres veneurs français pour enseigner de nouveau aux seigneurs anglais les vrais principes de l'art de la vénerie.

Sous Louis XIII, les équipages de la vénerie royale se composaient uniquement de deux meutes : les grands chiens blancs du roi, et la meute des petits chiens blancs.

La sagesse de ces équipages était remarquable : les chiens d'attaque attendaient, découplés derrière le cheval du piqueur, l'ordre du maître d'équipage. Ils ne ralliaient pas à la voix des chiens de lancer avant que le piqueur eut



UNE HARDE.

abaissé la baguette qui les maintenait; aussi, de tels chiens, créancés de la sorte, gardaient-ils merveilleusement le change, dans les vastes forêts de France, très peuplées de gros animaux.

Le grand équipage de cerf était composé, sous Louis XIV de cent magnifiques chiens blancs, et, en 1726, neuf ans après l'avènement de Louis XV, la meute royale comptait cent trente-deux chiens blancs.

Quant à leur mérite et à leurs qualités, voici ce qu'en dit Gaffet de la Briffardière :

« J'en ai fait toute ma vie l'expérience, non seulement dans la vénerie du roi, où il n'y avait autrefois que des chiens français et *tout blancs*, mais encore dans toutes les meutes des seigneurs et princes de mon temps, et je puis assurer que, quand ces chiens sont une fois réduits, on en fait tout ce que l'on veut. J'en ai vu souvent à la chasse garder le change presque tous ensemble; je les ai vus séparer un daguet d'avec des biches, démêler un cerf qu'ils avaient chassé tout au plus pendant deux heures de quantité d'autres cerfs dont il s'était accompagné. J'ai vu à Compiègne, où le change est difficile à garder, sur soixante chiens ou environ, plus de quarante garder le change : quoiqu'il bondit à tous moments quantité de cerfs devant eux, ils ne faisaient que tourner le nez et passaient outre sans se tromper de voie. »

Qu'est devenue cette admirable race, orgueil de la vénerie française, dans la furieuse tourmente de la révolution? Hélas! comme tant d'autres fruits de civilisation, comme tant d'édifices laborieusement construits, il n'en restait plus, lorsque la sanglante débâcle se fut apaisée, qu'un vague souvenir et quelques rares éléments épars.

M. le comte de Chabot voit dans la race de chiens, appelée de nos jours chiens de Vendée, la continuation

de la fameuse espèce des chiens greffiers : descendance évidemment impure et abatardie, mais qui n'en conserve pas moins des relations étroites avec la fameuse race royale. Cette opinion, en dehors de l'autorité de son auteur, me paraît d'autant mieux fondée que le célèbre *Souillard* lui-même avait le Bas-Poitou pour pays d'origine. Il existait en ce pays avant la révolution, nous apprend le comte de Chabot, une réunion de gentilshommes qui s'appelaient la *Société de la Morille*. Cette société possédait une race de chiens qui étaient regardés comme les meilleurs de France : d'une taille très élevée, de couleur blanche avec parfois de légères taches orangées, ils possédaient une construction élégante et légère et se montraient entreprenants et énergiques. « Le général de la Rochejaquelein nous a souvent dit, raconte le même auteur, que M. de Vaugiraud avait conservé comme par miracle, pendant la guerre de Vendée, un chien de cette race, et que, croisé avec



ÉTANG D'INTERVELLE. — FOREST DE CHAMPROND.

(Cliché de M. de la Perelle.)



HALLALI ! MES BEAUX.

les lices du pays, à gros poil et à poil ras, il était devenu la souche des chiens appelés actuellement *chiens de Vendée*. »

Il existait de plus, en Angleterre, quelques rares descendants de la meute envoyée à Jacques I^{er} par Henri IV : les éleveurs anglais avaient dû infuser dans leurs veines un peu de sang de leur vieille race de chiens de cerfs et le chien tout blanc avait fait place au chien blanc et orangé. Toute une meute de cette couleur fut importée d'Angleterre en 1838 par le général de la Rochejaquelein et fit souche d'une race excellente.

C'est en groupant ces éléments divers, en procédant dans ses croisements avec un choix judicieux et une méthode raisonnée, que le marquis de Chambray a réussi à former son très remarquable équipage.

Sans aucun doute, il n'est parvenu à reconstituer la race des *chiens bards*, telle qu'elle existait sous François I^{er} ou Henri IV, ni même sous Louis XV, mais il a réussi à fixer une espèce, dans un type bien défini et se perpétuant régulièrement, se rapprochant beaucoup par la forme comme par la qualité de la race des anciens greffiers et tenant, sans aucun doute, à cette souche par de nombreux courants de sang.

Chose étonnante, alors que la plupart des membres de l'équipage sont d'accord pour reconnaître qu'il y eut, au début de l'élevage, quelques croisements avec d'anciennes races normandes, celles-ci n'ont laissé dans l'espèce actuelle aucune trace de leur alliance.

(A suivre.)

S. WILLIAME.

Nous devons à l'obligeance d'amateurs distingués la plupart des photographies relatives à l'équipage de Chambray. N'oublions pas de citer parmi eux, un veneur assidu, M. de Laperelle, dont le nom a été malheureusement omis dans la liste des personnes qui suivent cet excellent équipage.

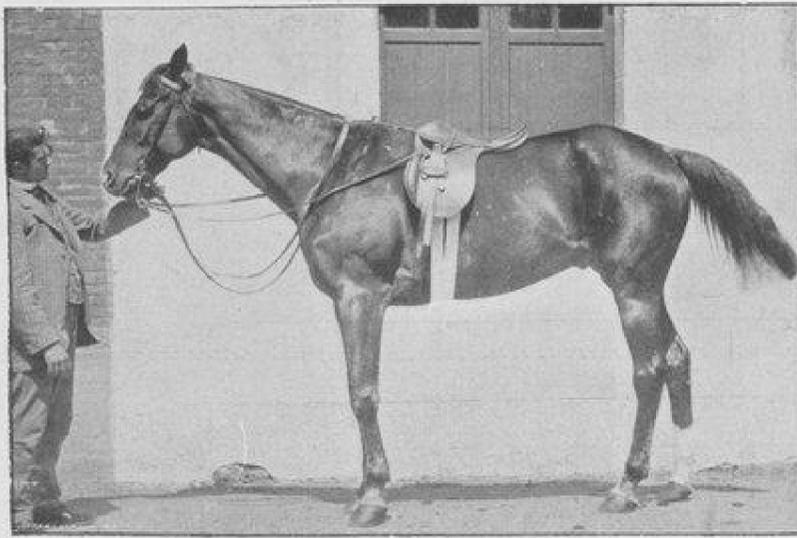
Chronique

4 février

La démission des trois commissaires de la Société d'Encouragement avait été annoncée, il y a plus de deux mois; il avait été dit également que, sur les instances du Comité, ils avaient consenti à rester en fonctions jusqu'à la fin de janvier, époque où se clôt l'exercice de la saison précédente. Après avoir largement donné les preuves de leur dévouement aux intérêts de la Société, ils ont témoigné le désir très légitime d'être relevés de leurs fonctions — fonctions qui depuis quelques années étaient devenues très absorbantes — et ils avaient choisi pour le faire le moment où aucune question irritante n'était à l'ordre du jour.

Rien n'était plus simple, il me semble, et on comprendrait difficilement tout le bruit que provoquent les démissions qui viennent d'être renouvelées, si l'on ne savait que leur attitude, si correcte sous tous les rapports, a provoqué bien des rancunes bien des haines et des protestations dont ils ont eu, selon moi, absolument raison de ne jamais s'inquiéter; j'aime à croire qu'ils ne s'en inquiètent pas davantage aujourd'hui.

Pour rendre moins lourdes les charges du commissariat, pour assurer en même temps aux actes de la Société l'unité de direction indispensable, le Comité a décidé la nomination d'un président, auquel sera confiée désormais la défense de ses intérêts. Le prince d'Arenberg ayant accepté ces fonctions, il ne saurait être douteux que rien ne sera changé à la ligne de conduite qui a donné les résultats que l'on connaît. Les commissaires resteront plus spécialement chargés de la surveillance des réunions de courses et de l'étude des questions techniques. Comme par le passé, aucun changement ne sera fait sans l'approbation du Comité dont la composition reste ce qu'elle était.



SAINT-SEVER, PAR TROCADERO ET REINE DE SABA, A M. DE GASTÉ.

Équipage de Chambray

(Suite)

Bien plus certains traits de la vieille race Normande, notamment la tête osseuse au front proéminent, la face couverte de rides, la lèvre pendante sont des caractéristiques complètement opposées à celles que présentent les chiens dont les photographies figurent dans ce numéro.

La race de Chambray est de taille moyenne : elle a le front large, la tête expressive, les yeux gros et intelligents, le nez large et carré : l'oreille, quoique bien attachée, pourrait, chez certains individus, être plus mince et mieux ourlée. Son rein, large et harmonieusement arqué, sa poitrine profonde et ses cuisses bien descendues lui donne un aspect des plus séduisants. Son poil est ras, blanc, avec quelques taches orangées ; quelques-sujets sont presque entièrement blancs. Admirablement gorgés, possédant une voix prolongée et sonore, claire chez quelques uns, ils sont d'un ensemble merveilleux de force et d'élégance.

Parmi les individus composant la meute actuelle : Julio et Merveille deux ravissants animaux d'un grain très fin : la dernière se rapprochant pourtant beaucoup plus du type St-Germain que du chien de cerf. Montrode et Bruno, deux produits de Renfort et d'une chienne du Poitou provenant du chenil de M. Olry.

Quant à leur qualité, je ne pense pas qu'on puisse arriver à la surpasser. Ils sont très mordants et très chasseurs et portent, en général, leur animal bas sans le secours de personne. Le terme consacré « les embarras du change » n'existe pas pour ceux d'entre eux qui sont en meute depuis une saison. Très collés à la voie, c'est à peine s'ils tournent la tête lorsque le change vient à bondir devant eux.

Voici, au sujet de leur finesse de nez, une anecdote qui pourrait rencontrer beaucoup d'incrédules, si sa véracité n'était affirmée par de nombreux témoins.

En 1872, l'équipage, en déplacement en forêt de la Londe (Seine-inférieure) avait pris un cerf par un temps de forte gelée. La curée avait été faite, puis chacun avait retraité de son côté.

Le surlendemain, nouvelle attaque en forêt de la Londe, par un soleil superbe et un peu chaud, qui donnait vivement sur les coteaux de la forêt. Les chiens, donnés sur deux cerfs, chassent d'abord chaudement, puis mollissent, hésitent un peu et enfin repartent avec ensemble. Au bout d'une heure le maître d'équipage et le vieux piqueur Louis s'aperçoivent que la chasse repassait, pied pour pied, par les mêmes coulées que l'avant-veille. Étonnés, ils laissent faire les chiens et un veneur

plus confiant que les autres, arrive en sonnant des bien allés... à la carcasse du cerf mangé deux jours auparavant. Les chiens avaient donc refait toute une chasse sur une voie de quarante-huit heures, réchauffée par le soleil, et pris deux fois le même cerf.

Indépendamment de ces qualités propres à la race et spécialisées en chaque individu, la meute de Chambray possède un ensemble parfait de taille, de robe et surtout de pied. Il est admirable de la voir au saut des routes de la forêt, passer toute entière d'un seul jet, sans aucun de ces malencontreux trainards qui déparent parfois les meilleurs équipages.

Avec une pareille meute, menée par des maîtres veneurs, l'on peut affirmer qu'à Chambray un cerf lancé est un cerf pris.

L'année dernière, l'équipage a sonné vingt-neuf hallalis consécutifs, a manqué un cerf par une tempête de neige, puis en a repris encore vingt-trois de suite.

En 1874, les chiens ont été découplés soixante-trois fois et ont mangé soixante et un cerfs.

En 1877, l'équipage découplait soixante et une fois et faisait soixante et une prises. En 1883, on compte cinquante-sept hallalis sur soixante attaques, les cinquante quatre derniers cerfs ayant été pris sans une retraite manquée. Le millième cerf a été porté bas en 1884 et cette année ne s'écoulera probablement pas sans voir le dix-sept centième hallali. Suivant la devise de l'équipage « Jamais de Carabine », tous ces animaux ont été servis au couteau de chasse comme le veut la vieille tradition.

Peu d'équipages peuvent se vanter d'avoir atteint de pareilles performances. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que la meute, comme je l'ai déjà dit, est toujours en déplacement et change presque chaque semaine de forêt. Quelque temps qu'il fasse, froid, neige ou verglas, le marquis de Chambray découple régulièrement trois fois la semaine.

N'oublions pas de citer avant de terminer cette étude, un cheval de pur sang remarquable qui doit détenir un record ; à 7 ans il avait, seul et sans relais, assisté à la prise de cent-vingts cerfs. St-Sever, par Trocadéro et Reine de Saba, frère de Richelieu et de Satory, demi frère de Rigoletto, Surcouf et Staouélu, etc., s'est montré digne de cette illustre parenté. Trottant le kilomètre en moins de deux minutes, possédant un tempérament à toute épreuve, doué d'un excellent caractère, sa qualité peu ordinaire lui a permis de suivre pendant seize années les chasses de Chambray.

Souhaitons pour finir à cet excellent équipage et aux lecteurs du *Sport Universel Illustré* de voir bientôt figurer dans ces colonnes les péripéties de la chasse du deux millième cerf.

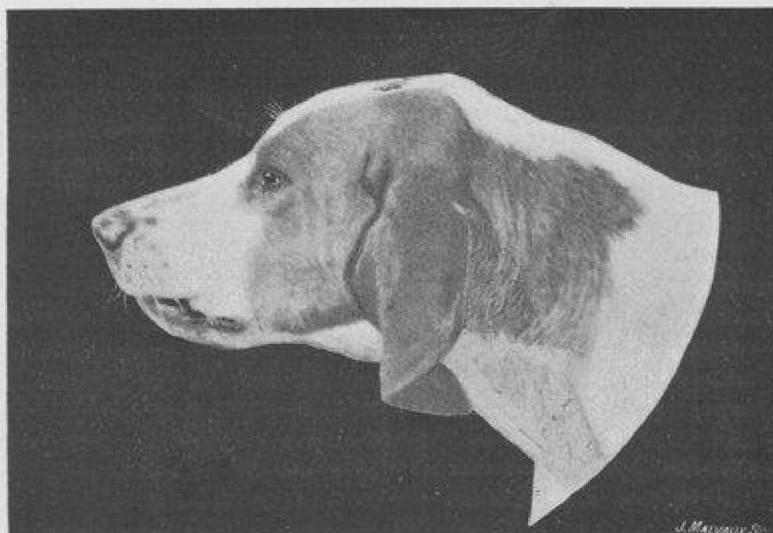
S. WILLIAME.



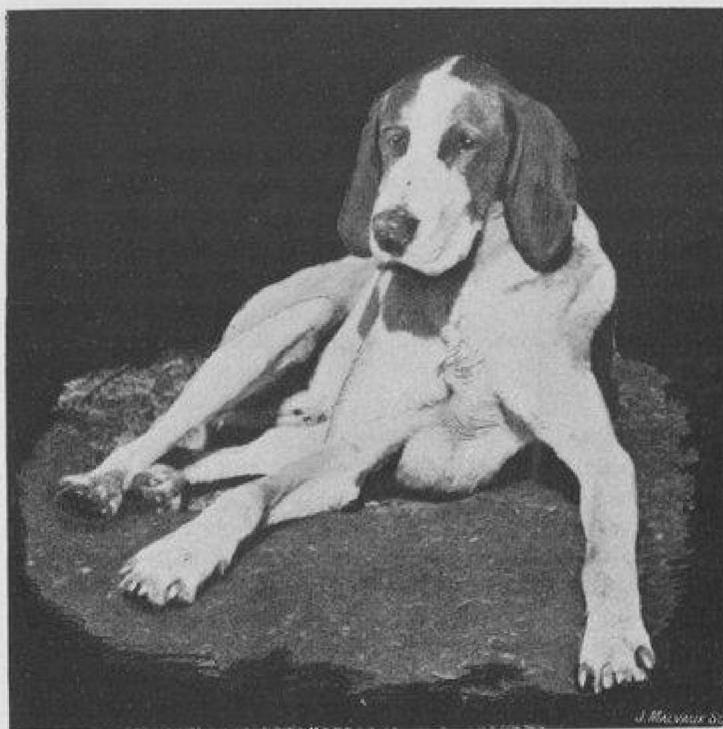
Photo de M. de Laperelle.



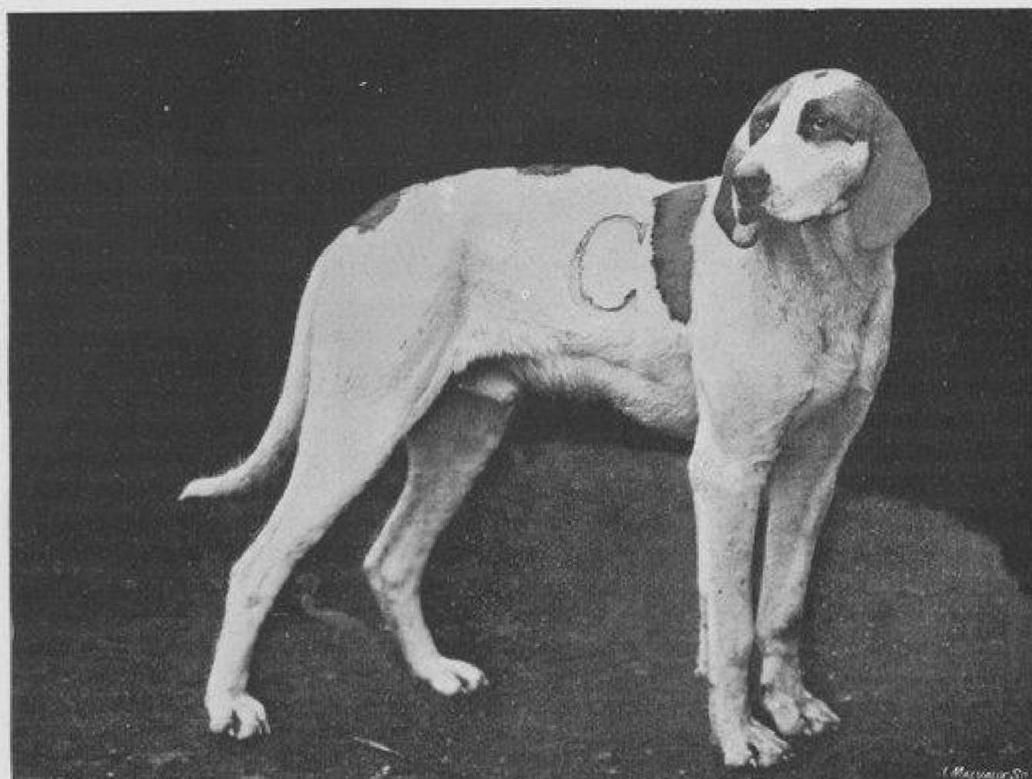
Mont Blanc.



Mistigris.



Suberbo.



TYPES DE CHIENS DE L'ÉQUIPAGE DE CHAMBRAY.